

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16**
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33**
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50**
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73**
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89**
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127**
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D'ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) (Côte d'Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN CÔTE D'IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L'INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L'ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOUADIO N'Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE)----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN POUR LES TCHADIENS

DADI CHIDI Abderaman

adadifils@gmail.com

Université de Sahara de Faya

Résumé : Cet article porte sur l'arabe tchadien et sur son rôle de langue véhiculaire au Tchad. L'analyse part d'une approche sociolinguistique, appuyée sur les pratiques de tous les jours. Les entretiens et les observations de terrain montrent une chose : cette langue occupe une place centrale dans la communication entre communautés. Elle facilite les échanges et soutient la cohésion sociale. Son expansion n'est pas sans effet. Elle prouve sa reconnaissance comme langue nationale. D'où un écart entre ce qui se parle réellement et ce que prévoient les politiques linguistiques du pays. L'étude propose de repenser ces politiques à partir des réalités sociolinguistiques telles qu'elles sont.

Mots clés : langue nationale, véhiculaire, sociolinguistique, interaction.

Abstract: This article focuses on Chadian Arabic and its role as a lingua franca in Chad. The analysis adopts a sociolinguistic approach based on everyday language practices. Interviews and field observations show that this language occupies a central position in communication between different communities. It facilitates exchanges and contributes to social cohesion. However, its expansion is not without consequences. It highlights the gap between its actual use in society and its recognition as a national language. This reveals a discrepancy between linguistic practices and the country's language policies. The study therefore proposes reconsidering these policies in light of the sociolinguistic realities observed on the ground.

Keywords: national language, lingua franca, sociolinguistics, interaction.

Introduction

Le Tchad se distingue par sa grande diversité linguistique, avec plus de cent trente et une langues parlées sur tout son territoire. Cette richesse montre la variété culturelle et identitaire du pays. Cependant, elle crée aussi un défi en matière de communication entre des communautés qui parlent des langues différentes. Dans ce contexte, l'arabe tchadien est devenu une langue commune. Elle permet des échanges quotidiens entre les gens, peu importe leur origine ethnique ou leur langue maternelle. Cette richesse linguistique reflète la pluralité ethnique et culturelle du pays, mais elle constitue également un défi majeur en matière de communication et de cohésion sociale. Dans ce contexte, la ville de N'Djamena, capitale politique et économique, apparaît comme un espace de contact linguistique intense. Elle rassemble des populations issues de différentes régions, chacune avec sa langue maternelle. Face à cette diversité, l'arabe est une langue commune qui s'impose pour assurer les interactions quotidiennes. Initialement utilisé comme langue de communication dans les activités commerciales et les relations intercommunautaires, l'arabe tchadien est bien implanté sur le territoire national et son champ d'usage est pleinement étendu. Il est aujourd'hui présent dans les marchés, les quartiers urbains et ruraux, les établissements scolaires et universitaires, les administrations publiques, les médias, ainsi que dans de nombreux espaces de sociabilité. Cette diffusion témoigne de sa capacité à répondre aux besoins de communication d'une société caractérisée par un important multilinguisme.

Au-delà de sa fonction véhiculaire, l'arabe tchadien constitue un véritable patrimoine linguistique commun de tous les Tchadiens. Laurence BEAUD (2017 p.3), affirme que « les langues se patrimonialisent au sens, médiationniste, où nous en sommes tributaires puisqu'elles sont un héritage que nous devons à nos prédécesseurs ». Il est le fruit d'une longue histoire de contacts entre les peuples du Tchad et reflète les échanges culturels, économiques et sociaux qui ont façonné le pays. Son évolution a permis l'intégration d'éléments issus de nombreuses langues nationales, faisant de lui une langue profondément enracinée dans la réalité socioculturelle tchadienne. À ce titre, il représente un facteur de cohésion sociale, de

solidarité nationale et de rapprochement entre les différentes communautés. Elle s'est progressivement imposée comme une langue véhiculaire largement utilisée dans les échanges informels. Contrairement au français et à l'arabe littéraire, qui sont des langues officielles et associés à des fonctions institutionnelles. Face aux deux langues officielles, l'arabe tchadien a un statut de langue basse. Comme disait Calvet (2022 :45), « Certaines langues sont en hausse, d'autres se dévaluent, selon les lieux, les nécessités, les besoins et les politiques. Le marché aux langues, sur lequel les individus ou les groupes recherchent celles qui leur sont le plus utiles ou le plus profitables ». Si bien qu'il n'a pas un statut de langue nationale, l'arabe tchadien est une langue qui joue un rôle central dans les interactions sociales et économiques. Calvet tente de répondre à une question centrale qui répond sur l'influence et le sort des langues.

1. Le contexte ethnolinguistique du Tchad

Le Tchad représente un espace ethnolinguistique très diversifié, car il se situe à la rencontre du Sahara, du Sahel et de l'Afrique soudanienne. Les données disponibles indiquent des chiffres variés : selon (Khidir, 2017 :98), « le Tchad compte plus de 131 locales et langues. Cette variation s'explique surtout par la différence entre langue, dialecte et variété locale (2) deux langue langues officielles ». Sur le plan institutionnel, le français et l'arabe sont les deux langues officielles du Tchad. Le français occupe une place importante dans l'administration et l'enseignement du Tchad, tandis que l'arabe possède également des fonctions institutionnelles et éducatives. À côté de ces deux langues officielles, le Tchad possède un patrimoine constitué de nombreuses langues nationales. Ces langues restent essentielles dans la vie familiale, communautaire, culturelle et dans les échanges locaux du Tchad. Il faut distinguer l'arabe officiel/littéraire de l'arabe tchadien : ce dernier constitue une variété largement utilisée dans les communications quotidiennes et comme langue véhiculaire.

2. La dualité de l'arabe tchadien face aux langues officielles

Depuis 1995, le Tchad a adopté la Loi sur les langues officielles, c'était la loi n° 16/PR/2006. Le pays reconnaît l'égalité de statut du français et de l'arabe au sein de la société tchadienne. Les francophones et arabophones ont droit d'accéder à des services de qualité égale dans la langue officielle de leur choix. Mais, la non reconnaissance de l'arabe tchadien comme langue nationale, découle d'un choix politique niant la pluralité linguistique du pays. Ce qui nous permet de dire que le Tchad est un pays qui ne veut pas sa langue. Cette négligence provoque la dualité linguistique qui engendre une situation diglossique. Selon C.A. Fergusson (1959 :325). « Il y a diglossie lorsque, dans une communauté sociale, sont en présence deux variétés de langue, une variété « haute » de prestige, utilisée surtout à l'écrit et dans les situations formelles par une minorité qui domine, socialement et symboliquement, une autre variété « basse », parlée par la majorité de la population dans les conversations et les échanges de tous les jours ». Malgré son importance dans la vie quotidienne, l'arabe tchadien demeure insuffisamment reconnu dans les politiques linguistiques nationales. Alors que son usage dépasse largement celui de nombreuses langues nationales, son statut institutionnel reste limité, suscitant des interrogations sur la place qu'il devrait occuper dans la construction de l'unité nationale et dans la valorisation du patrimoine linguistique du Tchad. La problématique de cette étude est que l'arabe tchadien s'impose d'elle-même comme une langue véhiculaire au Tchad et elle contribue à l'unité et à la cohésion sociale dans un contexte plurilingue.

L'objectif principal est d'analyser les fonctions sociales de cette langue et son rôle dans la structuration des relations interethniques. L'hypothèse centrale est que l'arabe tchadien constitue un facteur d'unité sociale en facilitant la communication entre locuteurs de langues différentes.

3. Cadre théorique

Le cadre théorique de cette étude est basé sur une approche sociolinguistique. Elle se concentre sur les liens entre langue, société, pratiques de parole et politiques

linguistiques. L'objectif consiste à examiner la place et les fonctions de l'arabe tchadien dans une société marquée par une grande diversité linguistique. Il s'agit surtout de comprendre comment cette variété arabe est devenue un moyen de communication largement utilisé par des locuteurs de communautés linguistiques différentes. La sociolinguistique analyse les liens entre la langue et les faits sociaux. Dans le contexte tchadien, cette perspective permet d'observer la coexistence du français, de l'arabe officiel et de nombreuses langues nationales. Elle révèle également les usages différents de ces langues selon les situations de communication.

4. Cadre méthodologique

Cette étude s'inscrit dans une approche sociolinguistique. Elle permet d'analyser les liens entre la langue et la société. Elle cherche à comprendre la place et les fonctions de l'arabe tchadien dans un contexte très diversifié sur le plan linguistique. L'objectif est d'examiner comment cette langue est utilisée dans les interactions quotidiennes, les relations interethniques et les différents espaces sociaux. L'étude adopte une démarche à la fois qualitative et quantitative. L'approche quantitative mesure la fréquence de certains usages et les attitudes des locuteurs vis-à-vis de l'arabe tchadien. L'approche qualitative interprète les pratiques langagières et les représentations exprimées par les personnes interrogées. L'enquête porte sur plusieurs espaces sociaux : l'administration publique, l'école, l'université, les marchés et les quartiers. Ces lieux permettent d'observer les fonctions de l'arabe tchadien dans des situations de communication variées.

5. Techniques et instruments de collecte des données

La technique de collecte que nous avons est le questionnaire : Le questionnaire recueille des données quantitatives sur les usages et les représentations de l'arabe tchadien. Les questions portent sur la fréquence d'utilisation de cette langue, les interlocuteurs avec lesquels elle est employée, les lieux d'utilisation et les raisons de son emploi. L'étude s'appuie également sur l'analyse de documents relatifs à la politique linguistique tchadienne, notamment les textes constitutionnels, les

documents institutionnels, les travaux scientifiques et les publications consacrées aux langues du Tchad.

6. Présentation et analyse des données

Pour une bonne lisibilité des résultats, nous avons choisi de les présenter sous forme de tableau. Les enquêtés ayant été invités à décliner les sexes, leurs réponses, leurs effectifs et leurs pourcentages, nous avons pu obtenir ces informations préalables pour catégoriser notre échantillon. Les données quantitatives recueillies à partir des questionnaires sont organisées sous forme de tableaux et de pourcentages afin de mettre en évidence les principales tendances. Les réponses sont regroupées selon différentes variables sociolinguistiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et le milieu socioprofessionnel.

7. La cohabitation du français et de l'arabe au Tchad

La coexistence du français et de l'arabe au Tchad est une caractéristique notable du paysage linguistique tchadien. Le français apparaît surtout dans l'administration, l'enseignement et les cadres institutionnels. À l'inverse, l'arabe tchadien joue un rôle majeur dans les échanges quotidiens et la communication entre personnes de différentes communautés linguistiques. Cette situation montre une coexistence fonctionnelle des langues, où les locuteurs choisissent chaque langue selon le contexte, l'interlocuteur et l'objectif de communication. Au Tchad, la coexistence linguistique se base surtout sur deux langues officielles, le français et l'arabe. La Constitution du 17 décembre 2023 le confirme dans son article 10, qui déclare que « les langues officielles sont le français et l'arabe ». Elle précise aussi que la loi régit les conditions de promotion et de développement des langues nationales. Cependant, l'arabe parlé au quotidien est la langue de communication entre des populations. Cette langue s'est répandue dans une grande partie du pays où elle joue un rôle essentiel dans la communication entre les différentes communautés.

7.1. Le français : langue administrative et institutionnelle

Le français reste très présent dans l'administration, l'enseignement, la justice, les documents officiels et les relations internationales. Il joue donc un rôle majeur dans le fonctionnement institutionnel de l'État. Il figure dans les actes officiels de l'État, la correspondance administrative, les textes réglementaires, les documents judiciaires et dans le fonctionnement des institutions publiques. Le français est aussi une langue importante pour l'enseignement et la recherche scientifique. Cette position vient partiellement de l'héritage historique du français et de son rôle dans les relations administratives et institutionnelles. Dans un pays où la diversité linguistique est forte, le français est aussi un moyen de communication entre des personnes qui ne parlent pas forcément la même langue première. Mais le statut officiel du français ne veut pas dire qu'il est la langue la plus courante dans toutes les situations sociales. Dans les échanges quotidiens, surtout dans les marchés, les quartiers et certains endroits urbains, l'arabe tchadien est la langue véhiculaire principale. Il y a donc un écart entre le statut officiel du français et les usages linguistiques quotidiens de la population. Cette situation montre le caractère plurilingue de la société tchadienne. Elle soulève la question de l'articulation entre les langues officielles, les langues nationales et les langues véhiculaires dans la politique linguistique du pays.

7.2. L'arabe tchadien : langue de communication

L'arabe a un double statut. D'un point de vue juridique, c'est une langue officielle aux côtés du français. Du point de vue sociolinguistique, l'arabe tchadien est largement utilisé dans les interactions quotidiennes, surtout dans les échanges commerciaux et intercommunautaires. Les études sur la langue tchadienne différencient l'arabe officiel ou littéraire de l'arabe tchadien parlé dans la société. En effet, l'arabe tchadien peut être très présent dans les interactions quotidiennes, tandis que la langue arabe mentionnée dans les textes officiels fait surtout référence à l'arabe littéraire. Cette distinction est importante pour comprendre la politique linguistique du Tchad. Ainsi, on peut parler d'une coexistence à plusieurs niveaux. Le français et l'arabe ont un statut officiel. Les langues nationales assurent des fonctions identitaires

et culturelles. L'arabe tchadien joue une fonction véhiculaire très importante dans les échanges sociaux. L'arabe tchadien est une langue afro-asiatique qui appartient à la famille des langues sémitiques. Elle est parlée par plusieurs millions de personnes à travers le continent africain, en particulier dans les pays voisin (Soudan, Cameroun) ainsi qu'en Libye et au Niger. « L'arabe tchadien, ou *kalam arabe* est une variété dialectale de l'arabe, influencée par des dialectes bédouins, soudanais et nigériens, servant de langue véhiculaire à plus de 80 % de la population. » (Pamerol, 1997 :16). C'est une langue à forte vitalité, utilisée par les Tchadiens comme langue maternelle. Elle est utilisée aussi comme langue seconde par environ 70% des Tchadiens et comme langue véhiculaire dans le bassin du Tchad, au Soudan, au Nigeria, au Niger en Libye et au Cameroun. Bien que souvent assimilé à l'arabe soudanais ou libyenne, il se distingue par des emprunts au français et à d'autres langues locales.

8. La présentation des résultats d'enquête sur l'arabe parlé par les Tchadiens.

Tableau 1 : Maîtrise/déclaration de parler l'arabe tchadien

Réponse des enquêtés	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	70	70%
Non	30	30%

Les résultats de l'enquête montrent que, sur un échantillon de 100 personnes interrogées, 70 déclarent parler l'arabe tchadien. Cela représente 70 % du total. Quant aux 30 personnes restantes, elles indiquent ne pas parler cette langue, soit 30 %. Cette proportion élevée de personnes affirmant parler l'arabe tchadien met en lumière l'importance de cette langue dans les pratiques linguistiques observées. Le fait que sept personnes sur dix disent maîtriser cette langue s'explique notamment par son rôle dans les échanges quotidiens, surtout comme langue véhiculaire permettant la communication entre des groupes appartenant à des communautés linguistiques différentes. En revanche, les 30 % qui déclarent ne parler ni ne comprendre l'arabe tchadien soulignent que cette langue n'est pas utilisée par toute la population. Cette situation reflète la grande diversité linguistique du Tchad, où de nombreuses langues

nationales sont encore fortement présentes dans les milieux familiaux et locaux. Ainsi, ces données permettent de considérer l'arabe tchadien comme une langue largement répandue et fonctionnelle dans la communication intercommunautaire, tout en reconnaissant qu'elle n'est pas universellement parlée au sein de la société tchadienne.

9. Les pratiques linguistiques entre les amis

Tableau 2 : Langue parlée entre les amis

Langue utilisée entre amis	Nombre d'enquêtés	%	Interprétation
Arabe tchadien	70	70%	L'arabe tchadien est la langue la plus utilisée entre amis
Français	20	20%	Le français est utilisé par une minorité des enquêtés dans les échanges amicaux.
Autres langues	10	10%	Les autres langues sont moins représentées dans les communications entre amis.
Total	100	100%	-

Les résultats de l'enquête montrent que l'arabe tchadien est la langue la plus utilisée entre amis, avec 70 % des enquêtés. Le français représente 20 %, tandis que les autres langues ne concernent que 10 % des personnes interrogées. Ces données soulignent donc la prédominance de l'arabe tchadien dans les échanges amicaux et son importance comme langue de communication quotidienne. À première vue, nous pouvons observer que la fréquence dans l'usage de l'arabe avec les amis est remarquablement importante, quel que soit la situation de communication envisagée. Nous pouvons peut-être attribuer ceci au fait que dans ce groupe se trouvent les francophones et aussi ceux qui utilisent les langues locales, par conséquent les

réponses que nous analysons sont moins nombreuses à ceux qui utilisent autre langue que l'arabe tchadien. Sur 100 personnes, 70% affirment qu'ils utilisent l'arabe avec les amis. Ils connaissent mieux l'arabe que les autres langues en usage dans le pays. Ceux qui utilisent le français sont par conséquent moins nombreuses, ils sont 20% et seulement 10% disent qu'ils utilisent d'autres langues. Ceci concorde parfaitement avec notre hypothèse la majorité des Tchadiens utilisent l'arabe tchadien entre amis.

10. Les pratiques linguistiques familiales en arabe tchadien

Tableau 3 : L'utilisation de l'arabe tchadien en famille

l'arabe utilisé en famille	Nombre d'enquêtés	%	Interprétation
Arabe tchadien	80	80%	L'arabe tchadien est largement utilisé dans les échanges familiaux.
Autres langues	20	20%	Une minorité des enquêtés utilise d'autres langues en famille.
Total	100	100%	-

Les résultats montrent que 80 % des enquêtés utilisent l'arabe tchadien au sein de leur famille, contre 20 % qui utilisent d'autres langues. Cette forte proportion souligne l'importance de l'arabe tchadien comme langue de communication familiale et comme moyen de transmission linguistique entre les générations. Ainsi, l'usage familial majoritaire de l'arabe tchadien confirme l'importance de l'arabe tchadien comme langue véhiculaire dans la société tchadienne. Cela s'applique surtout aux espaces urbains où la diversité linguistique est très forte. (Djarangar, 1998 :87). Affirme que : « le Tchad reconnaît depuis 1978 le français et l'arabe classique comme langues officielles. A côté de ces deux langues coexistent environ 150 langues nationales [...] Parmi ces langues, l'arabe tchadien est utilisé par environ 10 % de la population et fonctionne comme langue véhiculaire dans certaines régions ».

11. La fonction véhiculaire de l'arabe tchadien**Tableau 4 : l'utilisation de l'arabe tchadien comme langue véhiculaire**

Réponse	Effectif	Pourcentage
Oui	90	90%
Non	10	10%
Total	100	100%

Interprétation

Les résultats montrent que 90 % des personnes interrogées considèrent que l'arabe tchadien est une langue véhiculaire, tandis que seulement 10 % ne le voient pas comme telle. Cette forte majorité indique que l'arabe tchadien joue un rôle essentiel dans les échanges entre des individus appartenant à des groupes linguistiques différents. Ces données suggèrent aussi que l'arabe tchadien est un outil privilégié pour comprendre les uns les autres et communiquer au quotidien, surtout lorsque les interlocuteurs ne parlent pas la même langue maternelle. Il se révèle ainsi une langue de communication efficace, qui rend plus simples les échanges dans un environnement marqué par une grande diversité linguistique. Selon (Pommerol, 1997 :12). « Parmi la centaine de langues vivantes utilisées aujourd'hui au Tchad, l'arabe s'est imposé sur les marchés, dans les rues de la capitale N'Djamena, et dans les villes des régions situées au nord du Chari, pour finalement devenir langue véhiculaire sur un territoire beaucoup plus vaste ». Au Tchad, l'arabe tchadien est la principale langue véhiculaire, utilisée par la population pour la communication quotidienne. Il agit comme une langue de cohésion, comprise même par les francophones, tandis que l'arabe littéraire est cantonné aux sphères formelles tel que l'administration et l'enseignement.

12. L'arabe tchadien dans les pratiques linguistiques en milieu scolaire

Tableau 5 : l'utilisation de l'arabe tchadien à l'école

Réponse	Effectif	Pourcentage
Oui	95	95%
Non	5	5%
Total	100	100%

Les résultats de l'enquête montrent que 95 % des personnes interrogées déclarent utiliser l'arabe tchadien à l'école, contre seulement 5 % qui déclarent ne pas utiliser l'arabe tchadien. Cette proportion très élevée témoigne de la forte présence de l'arabe tchadien dans les interactions scolaires. L'arabe tchadien joue ainsi un rôle important dans la communication entre élèves et dans les échanges de la vie scolaire quotidienne. Cependant, l'utilisation de l'arabe tchadien à l'école ne signifie pas nécessairement que cette langue est une langue officielle. Ces résultats mettent plutôt en évidence le rôle pratique de l'arabe tchadien comme langue de communication et d'intercompréhension dans le milieu scolaire. Le tableau ci-dessus analyse en détail les données relatives à l'usage de la langue arabe tchadien à l'école. Presque de la totalité des enquêtés affirme qu'ils utilisent l'arabe tchadien à l'école. Les résultats de cette enquête confirment ce que nous avons pressenti : « l'usage excessif de l'arabe tchadien à l'école ». Dans cette étude, la majorité des élèves sur laquelle a été menée l'enquête a répondu en faveur de cette affirmation. Pour être précis, sur les 100 élèves enquêtés, 95 % affirment qu'ils utilisent l'arabe tchadien à l'école. Par contre, seulement 05 % disent qu'ils utilisent le français. L'utilisation fréquente de cette langue à l'école peut être interprétée comme une réponse pragmatique aux besoins de communication des acteurs du système éducatif. En permettant aux élèves issus de différentes communautés linguistiques de se comprendre, l'arabe tchadien favorise les interactions sociales, la coopération et l'intégration au sein de l'établissement

scolaire. Il constitue ainsi un outil de communication efficace qui contribue au bon fonctionnement de la vie scolaire.

13. La fonction unificatrice de l'arabe tchadien

Tableau 6 : L'arabe tchadien comme facteur d'unité

Réponse	Effectif	Pourcentage
Oui	85	85%
Non	15	15%
Total	100	100%

Les résultats indiquent que 85 % des personnes interrogées considèrent l'arabe tchadien comme un facteur d'unité, tandis que 15 % ne partagent pas cet avis. Cette majorité souligne que l'arabe tchadien est largement vu comme un moyen de communication qui permet de rapprocher les différentes communautés linguistiques. Dans un environnement marqué par une grande diversité linguistique, l'usage commun de l'arabe tchadien peut faciliter les échanges entre des individus qui ne parlent pas la même langue maternelle. Selon les réponses recueillies, l'arabe tchadien apparaît donc comme un levier d'intercompréhension et de cohésion sociale. En effet, l'arabe tchadien permet de dépasser les barrières linguistiques et favorise la cohésion sociale. Elle constitue un outil d'intégration pour les populations migrantes. Les résultats de cette étude montrent que l'arabe tchadien constitue un facteur essentiel de dépassement des barrières linguistiques et de renforcement de la cohésion sociale à N'Djamena. Dans un contexte caractérisé par une grande diversité linguistique et culturelle, cette langue remplit une fonction véhiculaire qui facilite les interactions entre des individus appartenant à des groupes ethniques et linguistiques différents. Son usage contribue ainsi à instaurer un espace de communication commun, indispensable au fonctionnement des relations sociales et économiques.

14. Le statut de l'arabe tchadien dans la politique linguistique nationale**Tableau 7 : La reconnaissance de l'arabe tchadien comme langue nationale**

Réponse	Effectif	pourcentage
Oui	80	80%
Non	20	20%
Total	100	100%

Les résultats de l'enquête indiquent que quatre-vingts pour cent des personnes interrogées souhaitent que l'arabe tchadien soit reconnu comme langue nationale, alors que vingt pour cent ne sont pas favorables à cette reconnaissance. Cette forte proportion montre une adhésion majoritaire des enquêtés à l'idée d'une reconnaissance officielle de l'arabe tchadien. Elle peut être liée à la place importante que l'arabe tchadien occupe dans les pratiques de communication quotidiennes, notamment comme langue véhiculaire entre des locuteurs de langues différentes. Ces résultats révèlent ainsi un écart entre les pratiques linguistiques observées dans la société et le statut institutionnel de l'arabe tchadien. Ils invitent à approfondir la réflexion sociolinguistique sur la place que l'arabe tchadien pourrait occuper dans la politique linguistique du Tchad. Ces résultats s'inscrivent dans les analyses de la sociolinguistique, selon lesquelles les politiques linguistiques ne reflètent pas toujours les usages réels des populations. Dans les sociétés plurilingues, il est fréquent qu'une langue véhiculaire s'impose progressivement comme principal outil de communication en raison de son utilité sociale, indépendamment de son statut officiel. L'arabe tchadien semble ainsi répondre à une nécessité pratique de communication dans un contexte marqué par une grande diversité linguistique.

15. La situation diglossique de l'arabe tchadien

Au Tchad, il existe une tension, souvent décrite comme un conflit, entre les langues officielles qui sont le français, l'arabe littéraire et l'arabe tchadien. Bien que considérée comme des langues étrangères, le français et l'arabe littéraire jouent un

rôle majeur dans l'administration, le système éducatif et l'espace médiatique. Elles jouissent d'un statut supérieur. Elles sont considérées comme des variétés hautes car elles sont « *investies de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d'oralité formelle, et elle est enseignée* » (Boyer, 2001 : 49). Cette situation de domination est liée à une pression d'un groupe de locuteurs numériquement majoritaires mais politiquement et culturellement en position de faiblesse. Dans cette dynamique urbaine, les villes tchadiennes se caractérisent par une grande diversité langagière linguistique, favorisée par les brassages sociaux et l'urbanisation. La situation de l'arabe tchadien au Tchad est caractérisée par une diglossie conflictuelle où il occupe une position "basse" comme langue véhiculaire, quotidienne, familiale, face au français et à l'arabe littéraire qui sont des langues "hautes" et officielles. Ainsi, l'arabe tchadien reste en marge des usages personnels et véhiculaires non nationale.

16. Discussion

Les résultats de cette étude confirment que l'arabe tchadien occupe une place centrale dans la communication des Tchadiens. Cette observation montre que cette langue dépasse sa fonction de simple moyen d'expression pour devenir un véritable vecteur de communication entre les différentes communautés linguistiques du pays. Dans un contexte marqué par une forte diversité ethnique et linguistique, l'arabe tchadien facilite les interactions quotidiennes et réduit les barrières de communication entre des locuteurs dont les langues maternelles sont différentes. Son expansion semble davantage résulter des besoins pratiques de communication que d'une politique linguistique planifiée. Par ailleurs, la prépondérance de l'arabe tchadien dans les échanges interethniques contribue au renforcement de la cohésion sociale. En offrant un code linguistique partagé, cette langue favorise les relations entre les groupes et participe à la construction d'un espace de communication commun au sein de la capitale. Son utilisation quotidienne réduit les distances sociales entre les communautés et facilite les interactions dans les domaines économiques, culturels et professionnels.

Toutefois, ces résultats invitent également à une réflexion sur les implications de cette dynamique. Si l'arabe tchadien favorise l'intégration linguistique, son expansion ne doit pas conduire à la marginalisation des autres langues nationales, qui constituent un patrimoine culturel essentiel. L'enjeu consiste plutôt à promouvoir une politique linguistique équilibrée, capable de reconnaître le rôle fonctionnel de l'arabe tchadien tout en assurant la protection et la valorisation de la diversité linguistique du Tchad.

Conclusion

En somme, l'arabe tchadien constitue aujourd'hui un facteur d'intégration sociale et de cohésion nationale. Son usage dans les marchés, les transports, les activités commerciales, les services informels, les médias et les interactions quotidiennes favorise les échanges entre les citoyens, indépendamment de leurs appartenances ethniques ou linguistiques. À ce titre, il participe à la construction d'un espace de communication partagé, indispensable au fonctionnement d'une ville cosmopolite comme N'Djamena.

Toutefois, cette situation soulève plusieurs enjeux. D'une part, elle invite les pouvoirs publics à mieux prendre en compte les réalités sociolinguistiques dans l'élaboration des politiques publiques. D'autre part, elle pose la question de l'articulation entre les langues officielles, les langues nationales et les langues véhiculaires, dans une perspective de complémentarité plutôt que de concurrence. Une politique linguistique inclusive devrait reconnaître les fonctions spécifiques de chaque langue afin de promouvoir à la fois l'unité nationale, la diversité culturelle et l'efficacité de la communication institutionnelle.

L'arabe tchadien ne peut plus être considéré comme un simple moyen de communication populaire. Il est devenu un élément structurant de la vie sociale de N'Djamena et un acteur important de l'intégration nationale. Sa reconnaissance dans les recherches scientifiques et sa prise en compte dans les politiques linguistiques

constituent des pistes de réflexion essentielles pour répondre aux défis du plurilinguisme au Tchad. De futures recherches pourraient approfondir son évolution, ses rapports avec les autres langues du pays ainsi que son influence sur les pratiques éducatives, administratives et médiatiques, afin de mieux comprendre sa contribution au développement social et à la consolidation de la cohésion nationale.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernard Spolsky (2004). *Language Policy*. Cambridge University Press, UNESCO.
- DJARANGAR, Djita Issa (1998). « Quel bilinguisme pour l'éducation de base au Tchad ? » in Tchad : contentieux linguistique arabe-français, Centre Al-Mouna, N'Djamena, pp. 87-100.
- FERGUSON Charles (1959). « Diglossia », *Word*, n° 15, p. 325-340.
- Henri BOYER (1997). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Université de Montpellier, L'Harmattan.
- Laurence Beaud (2017). « Le patrimoine linguistique ou la transmission empêchée. À propos de : gaëlle violo, transmettre la langue bretonne. Regard d'une ethnologue ». [Mise en ligne] 2017. Consulté en juillet 2026. *tétralogiques*, n°25, 2020, pp. 205-214.
- Louis-Jean Calvet (2002). *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.
- Louis-Jean Calvet (1993). *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Joshua Fishman (1972). *The Sociology of Language*. Rowley.
- De Pommerol, Patrice Jullien (1999). *Grammaire pratique de l'arabe tchadien*. Paris, Editions karthala 22-24, boulevard Arago 75013.
- Zakaria Fadoul Khidir (2017). « La problématique des langues africaine au Tchad ». Université virtuelle du Tchad, in intercambio 2^e serie, n°10, pp 98-110